

Collège des Ecoles Doctorales normandes

Réunion plénière du 09 décembre 2021

Ordre du jour :

- Actualités :
 - Directions ED EGN, ED nBISE et ED DN ; Intitulé ED HMPL et volume de formations
 - Réunions de rentrée de sites (Caen, Le Havre, Rouen) pour les D1
 - Bilan 2020-2021 sur la formation doctorale ; bilan Challenge Créer & Innover 2021
 - Taux d'exécution des ED (2021)
 - Présentation de l'offre de formations transversales 2021-2022 (avec focus sur module DD&RS)
 - Bilan 2021 des demandes de césures ; formalisation de la nouvelle procédure (Sandra T. / Esther C.)
 - Note SIES (sept. 2021) sur l'insertion des docteurs
 - Science Ouverte : Guide 2021 « Former à la Science Ouverte tout au long de la thèse »
 - Doctorat et administration publique (Philippe M.)
 - Enquête IP-DOC 2021
 - Webinaire d'information sur la campagne Doctorat Handicap (MESRI)
 - Journées du RNCD : Présentation du Collège de l'Université de Lorraine, Formation des directions d'ED, Serment des docteurs, Soutenance en deux étapes, Enquête Doctorants/Encadrants (Laurence P. et Pierrick G.).
- Points d'étape et points d'échange
 - Attribution des CD au titre de la LPR
 - Clé de répartition des CD RIN 100 (campagne 2021-2022)
 - Intégrité Scientifique (Patrice L., Pierrick G.)
 - SyGAL (Patrice L.)
 - Prise en charge financière du manuscrit de thèse
- Dossiers en perspective (brève/moyenne échéance) :
 - Décharge/Mise à disposition des directions et directions adjointes d'ED
 - Mise en place d'un GT CSTI
 - Mise en place d'un GT Financement de la formation doctorale
- Questions diverses
 - Conventions reversement établissements pour les ED (Laurence P.)

Compte Rendu de la Réunion

1/ Actualités

*** Directions ED EGN, ED nBISE et ED DN ; Intitulé ED HMPL et volume de formations

*** Direction adjointe de l'ED EGN :

En raison de la nomination récente de Vincent Merlin (actuel directeur de l'ED EGN (UCN), deux mandants) à la présidence de la Section CNRS n°37 (Économie & Gestion), un appel à candidature avait été lancé par l'ED pour la prise en charge de la direction adjointe sur le site de Caen. Réuni le 07 décembre 2021, le Conseil de l'ED EGN a validé la candidature de Fanny Simon-Lee, récemment nommée professeur à l'UCN, et ancienne directrice adjointe de l'ED pour l'URN. Les

membres du CED remercient Vincent Merlin pour l'ensemble du travail accompli et félicitent Fanny Simon-Lee pour son élection.

***** ED nBISE :**

Dans la perspective des évaluations Hcéres (campagne 2019-2020), l'ED nBISE avait lancé un appel à candidature pour la prise en charge de la direction de l'ED pour le prochain contrat (2022-2027). Réuni le 17 janvier 2020, le Conseil de l'ED avait validé la candidature d'Alain Rincé (UCN, directeur adjoint de l'ED depuis 2017). Afin d'anticiper cette prise de fonction dès cette année universitaire 2021-2022, le Conseil de l'ED (19 octobre 2021) a donné un avis favorable à la nomination effective d'Alain Rincé. Les membres du CED remercient François Dauphin pour l'ensemble du travail accompli (directeur adjoint de l'ED de 2013 à 2017 ; directeur de 2017 à 2021) et félicitent Alain Rincé pour son élection.

***** ED DN :**

Dans la perspective de la préparation des dossiers Hcéres (campagne 2019-2020), l'ED DN avait, à l'automne 2020, modifié son règlement intérieur pour approuver une nouvelle procédure de désignation de l'équipe de direction, puis procédé à ladite élection (pour le contrat 2022-2027). A l'issue des résultats, un référé a été déposé auprès du Tribunal Administratif par un enseignant-chercheur de l'ULHN rattaché à l'ED. Ce référé a entraîné la suspension du résultat, pointant une possible irrégularité dans le Règlement intérieur de l'école.

Ne souhaitant plus attendre le résultat du litige au fond, l'ED DN a modifié son règlement intérieur pour s'aligner sur la procédure adoptée par la ComUE. Suite à l'approbation de cette nouvelle procédure, l'ED DN a lancé (novembre 2021) un nouvel appel à candidature auquel Elodie Saillant (actuelle directrice de l'ED DN, UCN) s'est présentée. Organisé par l'ED, un vote (clos le 6 décembre 2021) a validé cette candidature. Les membres du CED félicitent et remercient Elodie Saillant pour l'ensemble du travail accompli et à venir. Sébastien Adalid, directeur adjoint de l'ED DN (URN) remercie le CED et la ComUE pour son soutien pendant cette période difficile.

***** Intitulé de l'ED HMPL :**

Réuni le 28 septembre 2021, le Conseil de l'ED HMPL a validé le nouvel intitulé de l'école : *Normandie Humanités*. Déjà adopté sur d'autres sites universitaires par des ED au périmètre disciplinaire similaire (Universités de Strasbourg ou Bordeaux, par exemple), cet intitulé est enregistré par le CED et sera officiellement transmis à la DGESIP dans le cadre de l'accréditation pour le contrat 2022-2027.

***** Volume horaire de formations pour l'ED HMPL :**

Pour soutenir, les doctorants bénéficiant d'un contrat doctoral « Établissement » ou régional (RIN 100 ou RIN50) devait faire valoir 60 h de formations. Afin de répondre notamment aux recommandations de l'évaluation Hcéres, le Conseil de l'ED HMPL (28 septembre 2021) a validé un passage à 100 h, avec possibilité de bénéficier faire valoir des équivalences.

A ce jour, 5 ED (HMPL, nBISE, PSIME, NC, EGN) exigent 100 h de formations doctorales. P Gandolfo rappelle que ce volume est très largement adopté en France et encourage les trois autres ED à augmenter leur volume (60 h chacune actuellement) en y associant un jeu d'équivalences.

***** Réunions de rentrée de sites (Caen, Le Havre, Rouen) pour les D1**

A l'attention des primo-doctorants (inscriptions en 1^e année au titre de 2021-2022), trois réunions d'information ont été organisées sur les sites de Caen (22 novembre 2021, UCN), de Rouen (30 novembre 2021, URN et INSA) et du Havre (06 décembre 2021, ULHN). Ces réunions ont pour objectif de présenter l'organisation générale du Doctorat en Normandie, les campus et leurs ressources, et les principaux acteurs qui accompagnent les doctorants pendant et après leur thèse. Rassemblant près de 250 primo-doctorants (110-120 à Caen et à Rouen, 25 au Havre), ces trois réunions ont mobilisé une trentaine d'intervenants.

***** Programme et intervenants sur le site de Caen (22/11/21, Amphi Léon Walras, Campus 4) :**

- Formation doctorale en Normandie : Pierrick GANDOLFO (15 min)
- Maison du Doctorat de Caen : Esther CAMUS (10 min)
- SyGAL : Patrice LEROUUGE (5 min)
- Bibliothèque Universitaire : Céline CHUITON (10 min)
- Handicap : Élisa MARTEL (10 min)
- Euraxess : Emmanuel BUTEAU (10 min)
- CSTI : Relais d'Sciences (Dôme), Virginie KLAUSER (10 min)
- Normandie Doc' : Manon DUGUÉ et Marie ANQUETIL (10 min)
- Intégrité scientifique : Isabelle DEZ (10 min)
- PEPITE : Mélanie MARIN (10 min)

***** Site du Havre (06/12/21, Pôle de Recherche en Sciences Humaines et sociales) :**

- Présentation de l'Université : Céline PICARD (VP-Recherche)
- Présentation de la DiRVED : Françoise GUYOT
- Intégrité scientifique : Françoise GUYOT
- Formation doctorale en Normandie : Pierrick GANDOLFO
- SyGAL : Matthieu LEUILLIER
- Normandie Doc' : Matthieu LEUILLIER
- PEPITE : Amel HAOUARI
- CSTI : Virginie KLAUSER (après-midi)

Trois nouvelles interventions ont été ajoutées, portant respectivement sur l'intégrité scientifique, le Handicap et la plateforme SyGAL. Denis Lebrun (Dir. ED PSIME) indique que plusieurs doctorants et directions de thèse de son ED ont confondu ces réunions avec celle de leur ED. P Gandolfo rappelle que la note transmise aux doctorants précisait que ces deux manifestations de site étaient différentes.

Dans la perspective de ces réunions, la plaquette « contacts » (ED, services) a été mise à jour. Elle est notamment accessible *via* l'adresse suivante :

https://www.normandie-univ.fr/wp-content/uploads/sites/72/2021/12/plaquette_contacts_2021_2022_accessible.pdf

***** Bilan 2020-2021 sur la formation doctorale ; bilan Challenge Créer & Innover 2021**

***** Bilan 2020-2021 sur la formation doctorale :**

Un rapport d'activité 2020-2021 sur la formation doctorale a été rédigé par P Gandolfo et adressé le 10 novembre 2021 aux équipes de directions des huit ED, aux établissements d'inscription et/ou d'accueil de doctorants (vice-présidences, directions de la Recherche), à la Région Normandie et aux membres de la Commission "Formation doctorale" du CaC de la ComUE. Ce rapport comportait les paragraphes suivants :

- | | |
|---|--|
| 1) Communication | 5) Ouverture internationale |
| 2) Formations doctorales | 6) Autres faits marquants |
| 3) Animations | 7) Bilans globaux pour l'année 2020-2021 |
| 4) Contrats doctoraux et prolongations de financement de thèses | 8) Programme pour l'année 2021-2022 |

P Gandolfo insiste sur le fait que le rapport intègre, pour chaque ED et pour le CED, un bilan global 2020-2021 et un programme d'actions pour l'année 2021-2022.

***** Bilan Challenge Créer & Innover 2021 :**

Organisé du 15 au 18 novembre 2021 au CURIB (URN, Mt-St-Aignan), en partenariat étroit avec *PEPITE Normandie* et *CY Entreprendre*, cette formation inscrite dans le Livret de formations transversales, a accueilli 12 doctorants inscrits à l'UCN, l'ULHN, l'URN, l'INSA ou CY Cergy Paris Université. Trois groupes de doctorants, de champ disciplinaire et d'établissement

différents, ont été accompagnés par des coachs des deux PEPITE ou de l'URN. Ce séminaire intégrait également plusieurs conférences thématiques, e.g. « Enjeux de l'ESS au travers des 17 Objectifs du Développement Durable », « *Design Thinking* », « Propriété Intellectuelle ».

Pour cette édition, et afin d'améliorer la qualité des prestations des doctorants face au jury final, les trois groupes en compétition ont été soumis à un jury blanc (mercredi 17/11/21) composé des personnalités suivantes :

- | | |
|---|---|
| - Perrine ELSHAWISH, Resp. admin. du CD de CY | - Pierrick GANDOLFO, Dir. du CED |
| - Nicolas LANGLOIS, Dir. de la Recherche ESIGELEC | - Sandrine LE DÛ, Dir. de CY Entreprendre |
| - Matthieu LEUILLIER, Resp. admin. du CED | - Mathieu LUET, Dir. de PEPITE Normandie |
| - Laurence PUECHBERTY, DGSA URN | |

A l'aide des recommandations formulées par les membres de ce jury blanc, les trois groupes ont soumis leur projet (jeudi 18/11/21) au jury final composé des personnalités suivantes :

- | | |
|---|--|
| - Christine CANET, Normandie Valorisation | - Pierrick GANDOLFO, Dir. du CED |
| - Marie MENESTRIER, Abbaye de Maubuisson | - Laurent PROTIN, Normandie Incubation |
| - Héloise REY, CRESS Normandie | - Olivier ROMAIN, CY Transfert |
| - Magali TERRASSON, la Turbine | |

Le groupe lauréat avait travaillé sur un projet intitulé « SPLIT'EAT », un concept de restauration solidaire basé sur le principe d'un repas offert à des personnes aidées, pour quatre repas achetés, en proposant des plats tenant compte de la diversité culturelle. Ce groupe a remporté un chèque de 500 € offert par PEPITE Normandie et CY Entreprendre.

***** Taux d'exécution des ED (2021) (M Leuillier)**

A la date du 09 décembre 2021, le taux d'exécution (%) est de 100/100/96,7/77,3 pour les ED EGN/DN/HMPL/HSRT et de 53,3/53,2/53/27,9 pour les ED MIIS/nBISE/PSIME/NC, respectivement. Pour les quatre ED du domaine STS, les conditions sanitaires ont fortement impacté les dispositifs d'aide à la mobilité.

M Leuillier informe les membres du CED que les saisies de bons de commande sur SIFAC seront closes le 13/12/2021.

***** Présentation de l'offre de formations transversales 2021-2022 (avec focus sur le module DD&RS)**

L'édition 2021-2022 du Livret d'offre de formations transversales a été mise en ligne à l'adresse suivante :

https://www.normandie-univ.fr/wp-content/uploads/sites/72/2021/12/plaquette-formation_2021_2022.pdf

Considérant que les doctorants privilégient les sites Web (ED, CED, SyGAL) pour consulter le Livret, le nombre d'impression a été limité à 150 exemplaires (contre 500 les années précédentes). Pour 2021-2022, le Livret compte douze nouvelles formations (soit plus de 50 formations) dont 10 ont été intégrées dans un nouveau module intitulé « Développement Durable et Responsabilité Sociétale », et fruit d'une concertation inter-établissements :

- DD et RS : outils pratiques, leviers d'action
- Recherche et DD et RS : la nécessité de la pluridisciplinarité
- Les enjeux du changement climatique
- La pollution par les produits chimiques : eau – air – sols – plantes
- Économie circulaire
- Le développement durable dans l'enseignement supérieur français
- Doctorants « responsables » - Enjeux liés au réchauffement climatique : compréhension et actions
- Doctorant ambassadeur des objectifs de développement durable
- Relations parties prenantes : les clés de réussite d'une stratégie de Responsabilité Sociétale
- Handicap et Société
- Stéréotypes du genre et mécanisme sexiste
- Prévenir le harcèlement et les violences sexistes et sexuelles au travail

***** Bilan 2021 des demandes de césures ; formalisation de la nouvelle procédure**

Lors de sa réunion plénière du 27 septembre 2020, le CED avait proposé la mise en place de comités en charge de l'étude des demandes de césures, incluant les pôles doctoraux, les directions d'ED concernées et le CED. Ces comités constitués « à façon » se sont réunis le 12 juillet 2021 (3 dossiers), le 30 septembre 2021 (5 dossiers) et le 24 novembre 2021 (5 dossiers).

Sur les quatre situations éligibles listées ci-après, seules les deux premières ont été observées dans les 13 candidatures visées par la Commission :

- 1) Une formation dans un domaine différent de celui de la formation dans laquelle le doctorant est inscrit ;
- 2) Une expérience en milieu professionnel en France ou à l'étranger ;
- 3) Un engagement de service civique en France ou à l'étranger, qui peut notamment prendre la forme d'un volontariat de solidarité internationale, d'un volontariat international en administration ou en entreprise ou d'un service volontaire européen ;
- 4) Un projet de création d'activité en qualité d'étudiant-entrepreneur.

Sur les 13 dossiers visés, 8 ont reçu un avis favorable, soit un volume global de 88 mois justifiés. Les avis défavorables étaient tous motivés par des situations inéligibles (poste ATER, arrêt Maladie). Le détail des demandes est le suivant :

Date du comité	ED	Établissement	Situation du doctorant	Demande	Avis	Cas de figure	Nombre de mois justifiés
12/07/2021	558 - HMPL	URN	Sans Financement	12 mois	Favorable	2	12 mois
	508 - NC	ULHN	Boursier étranger	12 mois	Défavorable	-	0 mois
	590 - MIIS	UCN	RIN 2018	6 mois	Défavorable	-	0 mois
30/09/2021	558 - HMPL	UCN	Sans Financement	12 mois	Défavorable	-	0 mois
	558 - HMPL	URN	Salarié	12 mois	Défavorable	-	0 mois
	242 - EGN	URN	Salarié	12 mois	Défavorable	-	0 mois
	98 - DN	UCN	Salarié	12 mois	Favorable	2	12 mos
	556 - HSRT	URN	Salarié	12 mois	Favorable	1	12 mois
24/11/2021	558 - HMPL	URN	Sans Financement	12 mois	Favorable	2	4 mois
	558 - HMPL	URN	Financement MESRI	12 mois	Favorable	2	12 mois
	98 - DN	UCN	RIN 2016	12 mois	Favorable	2	12 mois
	98 - DN	UCN	RIN 2018	12 mois	Favorable	2	12 mois
	556 - HSRT	ULHN	Salarié	12 mois	Favorable	2	12 mois

Le retour d'expérience sur cette procédure, par les responsables de Maisons du Doctorat et les directions d'ED ayant participé à ces trois comités, est positif. Les avis sont dorénavant concertés, avec l'assurance que les demandes sont traitées de façon harmonieuse, quels que soient l'ED et l'établissement de rattachement. Un nouveau document de candidature (E Camus / S Tamion) a été soumis récemment aux directions de la recherche des établissements et au CED. Les retours de C Gout (DR INSA Rouen Normandie) et de P Gandolfo sont en cours d'intégration. P Gandolfo indique que l'avis de ces comités ne sera pas explicitement mentionné dans le document, considérant que cela correspond à celui de l'ED dont la direction siège dans ces comités.

***** Note SIES (sept. 2021) sur l'insertion des docteurs**

Parue le 21 septembre 2021, une note d'information du SIES (Systèmes d'Information et d'Études Statistiques) analyse les résultats d'une enquête menée en décembre 2019, auprès des docteurs diplômés en 2016, sur leur insertion et leurs conditions d'emploi trois ans après leur thèse. Les principales conclusions sont les suivantes :

- 93 % des docteurs ont un emploi (+ 2 pts / taux d'insertion de déc. 2017 des diplômés 2014) ;

- " Bonnes conditions d'emploi " : 67 % ont un emploi stable ; 96 % ont un statut de cadre ; 95 % travaillent à temps plein ;
- Secteur académique = 1^e employeur des docteurs (47 %) ; R&D en entreprise = 20 % des docteurs ; emploi en dehors du secteur académique et de la recherche = 34% des docteurs ;
- Docteurs en Sciences : "connaissent les meilleures conditions d'emploi" ; sont "nombreux" à être recrutés dans le secteur privé ; ≈ 70 % occupent ont un emploi stable ; 98 % ont un emploi de niveau cadre (salaire net médian estimé = 2 575 €/mois) ;
- Docteurs en Sciences juridiques et politiques : " bénéficient de conditions très favorables" ;
- Docteurs en Sciences du vivant : " peinent à trouver un emploi stable " ;
- Docteurs en Sciences humaines et Humanités : " peu insérés dans le secteur privé, ont plus de difficultés à obtenir un emploi de niveau cadre ".

La note du SIES montre également une inégalité de traitement qui persiste (/précédente enquête sur les diplômés de 2014) entre les femmes et les hommes, en particulier sur le salaire mensuel net médian, qui s'élève à 2345 € pour les premières contre 2500 € pour les seconds. Il est aussi relevé que 19,2 % des femmes diplômées occupent un poste en secteur public hors secteur académique, contre 12,2 % des hommes, alors que 14 % des femmes sont insérées dans le secteur privé R&D contre 23,3 % des hommes.

La note d'information est accessible via le lien suivant : <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/une-insertion-et-des-conditions-d-emploi-des-docteurs-plus-favorables-pour-les-diplomes-de-2016-par-50528>

***** Science Ouverte : Guide 2021 « Former à la Science Ouverte tout au long de la thèse »**

Édité par le MESRI, ce guide a été coordonné par le collège « compétences et formation » du Comité pour la science ouverte. Il propose des clés pour construire une offre de formation conforme aux principes et pratiques de la science ouverte, en s'appuyant sur un parcours en 7 étapes, étayées d'exemples précis de formations pour offrir un apprentissage aux futurs docteurs tout au long de leur thèse. Le guide est divisé en deux parties : « Monter des formations à la science ouverte : pourquoi ? comment » ; « Quelles formations pour quelles compétences ».

Le guide est disponible à l'adresse suivante : <https://www.ouvrirla.science.fr/former-a-la-science-ouverte-tout-au-long-de-la-these/>

***** Doctorat et administration publique (P Moguérou)**

A ce jour, « plus de 15 % des jeunes docteurs rejoignent chaque année le secteur public hors académique (collectivités territoriales, hôpitaux, Etat). Dans la mesure où cette insertion est peu visible et peu étudiée, un collectif de doctorants et docteurs « IDeA » (*Initiative docteurs et administrations*) a rédigé un rapport intitulé « Recrutement et emploi des docteurs dans les administrations publiques », paru en octobre 2021. Sa construction s'est appuyée sur des entretiens, des éléments bibliographiques et des données chiffrées relatives à l'emploi des docteurs dans l'administration. Il convient de préciser qu'en raison d'un nombre limité de contacts avec les établissements publics ou les collectivités territoriales, ce rapport ne prétend pas être exhaustif.

Les principaux éléments du rapport sont les suivants :

- Au niveau national (et sur la base des *Enquêtes IPDoc 2015 et IPDoc 2017 – MESRI-SIES in L'état de l'emploi scientifique en France 2020*, p.72), le secteur académique est le 1^{er} employeur des docteurs diplômés en 2014 puisque 3 ans après la soutenance 49 % y exercent leur métier ; le secteur de la R&D privée emploie 16 % des diplômés 2014 ; 35 % des docteurs n'occupent pas d'emploi en rapport avec des activités de recherche, i.e. 17 % dans le secteur privé contre 19 % dans le secteur public (sciences exactes : 10 %; sciences du vivant : 13 %; sciences humaines et humanités : 40 %; sciences de la société : 24 %). Ces chiffres sont en résonance avec ceux de l'enquête sur les diplômés de 2016 (*cf supra*).
- Enquête emploi en continu (EEC) de l'INSEE, sur la période 2018-2021 : plus de 18 000 docteurs travaillent dans le secteur public hors postes de recherche, d'enseignement ou de praticiens : 12 000 dans les services de l'Etat et les EPA ; 1 500 dans les EPIC ; 3 500 dans les collectivités territoriales ; 1 500 dans les hôpitaux.

Le rapport intègre également les 9 recommandations suivantes :

1. Produire un état des lieux régulier sur l'emploi et le recrutement des docteurs dans l'administration, et le rendre public ;
2. Au niveau de chaque ministère, décliner une "stratégie relative au doctorat" basée sur les besoins des administrations ;
3. Créer un "médiateur public du doctorat", entité de lien entre les universités et les administrations ;
4. Encourager les administrations à communiquer sur les recrutements de docteurs, à la fois sur concours et comme contractuels ;
5. Systématiser la présentation du triptyque académique-privé-administration comme débouchés du doctorat ;
6. Mettre en place des formations à destination des doctorants pour favoriser l'insertion dans l'administration ;
7. Construire un "guide de recrutement de docteur" à destination des recruteurs publics ;
8. Étudier la création d'un cadre légal similaire à la Cifre pour les administrations de l'État ;
9. Créer un contrat-type pour les césures et les missions doctorales dans l'administration.

***** Enquête IP-DOC 2021**

L'enquête nationale conduite par le MESRI portera sur les diplômés de 2018 (situation professionnelle au 1^{er} déc 2019 (n+1) et au 1^{er} déc 2021 (n+3)) et 2020 (situation professionnelle au 1^{er} déc 2021 (n+1)). En lien avec les observatoires des établissements normands d'inscription, deux tableaux doivent être renseignés pour être déposé sur la plateforme du MESRI. Les éléments attendus pour les diplômés sont l'INE, le sexe, la nationalité, la date de naissance, la date de 1^e inscription en thèse, la date de soutenance de la thèse, le numéro de l'ED, le code UAI de l'établissement qui a délivré le diplôme, et enfin le courriel du docteur. Pour collecter ce dernier élément, qui conditionne pour partie le taux de réponses, une extraction sur SyGAL a dans un premier temps été réalisée ; dans un second temps, les dossiers d'inscription ont été consultés pour compléter les données manquantes. Le taux d'adressage global est de 97,56 %.

Afin de pouvoir disposer d'outils de communication et de pilotage pour les ED, deux colonnes ont été ajoutées dans les tableaux qui seront construits par les observatoires (unité de recherche ; direction/codirection de thèse).

***** Webinaire d'information sur la campagne Doctorat Handicap (MESRI)**

Dans le cadre de sa Campagne « Doctorat Handicap » 2022, le MESRI a invité P Gandolfo à participer en tant qu'intervenant à un Webinaire d'information sur la campagne Doctorat Handicap (MESRI). Organisé mardi 25 janvier 2022 (9h30 - 11h30), ce webinaire à destination des ED/CD qui souhaitent présenter des candidatures, a pour objectif de répondre directement aux questions. Cette invitation a été motivée par la méthodologie adoptée par le CED dans le cadre de la campagne 2021. Pour rappel, une note avait été rédigée à l'attention des membres du Comité scientifique CD Handicap du MESRI, qui après une présentation du site normand, précisait la méthodologie adoptée sur la communication, la collecte des candidatures, l'accompagnement des candidats, la sélection des candidatures.

***** Journées du RNCD (L Puechberty / P Gandolfo)**

Les journées du RNCD ont été organisées à Metz (Université de Lorraine) du 24 au 26 novembre 2021. Le site normand était représenté par Laurence Puechberty (URN, Pdte du réseau national R3Sup), Matthieu Leuillier (resp. admin. du CED) et Pierrick Gandolfo (Dir. du CED).

***** Présentation du Collège de l'Université de Lorraine :**

Les principales caractéristiques du contexte d'ESR du Collège de l'Université de Lorraine sont les suivantes :

- 62 000 étudiants, répartis sur des campus implantés dans 10 villes et agglomération ;
- 4000 EC, 60 UR, création de l'I-Site en 2016 ;
- 1900 doctorants ; 8 ED dont 5 en STS et 3 en SHS ;
- Crédit du CRED (Comité régional des ED) en 1999, puis du CLED (Collège lorrain des ED) lors de la fusion ;
- Crédit de la Maison du Doctorat en 2019 ;

- Première université en France à mettre en place MT180 ;
- 11 % des doctorants sont d'anciens élèves ingénieurs (valeur supérieure à la moyenne nationale) ;
- 350 soutenances/an dont 75% en STS (forte présence en ingénierie) ;
- 40 % des thèses rédigées en langue étrangère.

*** Formation des directions d'ED :

Jusqu'à 2020, deux formations étaient proposées par l'AMUE : « Exercer la fonction de directeur d'ED » (deux jours) et « Gérer les conflits » (1 jour). François Dauphin (UCN, Dir. ED nBISE) et Denis Lebrun (URN, Dir. ED PSIME) ont notamment suivi ces formations.

En raison de son utilité dans le paysage national, le RNCD souhaite reprendre l'organisation d'une formation qui serait ouverte aux directions/directions adjointes d'ED, mais également aux vice-présidences d'établissement d'ESR et aux directions de la Recherche. Après discussion, les membres présents aux journées du RNCD proposent les pistes suivantes dans la construction de cette formation :

- Connaître le cadre du Doctorat dans un contexte historique, français, et européen. Disposer d'éléments de contexte et prospectifs, au niveau international et national, tous domaines confondus et dans sa discipline ;
- Comprendre les missions et responsabilité des ED, celles des directions d'ED et le positionnement de l'ED dans son environnement institutionnel ;
- Bénéficier de conseils pour l'exercice de la fonction de Directeur/Directrice d'ED et du partage de bonnes pratiques avec ses pairs.

*** Serment des docteurs :

Ce nouveau dispositif est inscrit dans la LPR et des discussions sont en cours dans les différentes instances nationales. Dans la mesure où les doctorants sont de jeunes chercheurs soumis à des règles d'éthique et de déontologie relatives à la Recherche, Sylvie Pommier (Pdte du RNCD) considère que ce serment pourrait être organisé en deux temps, dont le premier programmé en début de thèse.

*** Soutenance en deux étapes :

Ce nouveau dispositif est inscrit dans la LPR. De nombreuses discussions sont en cours et le format du dispositif n'est absolument pas arrêté à ce jour. A l'issue des échanges à Metz, les éléments de réflexion du RNCD sont les suivants :

- Manuscrit de thèse quasi finalisé dans lequel des révisions pourront être faites ;
- Premier dépôt ;
- Désignation des rapporteurs et du Jury (comme aujourd'hui) + désignation du Président de Jury ;
- Envoi aux rapporteurs désignés par l'ED + Président du Jury ;
- **Étape 1 de soutenance : défense de la thèse** : le doctorant présente ses travaux et est questionné sur sa culture scientifique du domaine par les rapporteurs et le Président (Jury constitué au minimum des deux rapporteurs et du Président) ;
- Premier rapport d'étape 1 de soutenance, donnant un avis argumenté sur la poursuite, avec si nécessaire des demandes de révisions / compléments ;
- 3 mois maximum pour faire les révisions demandées (si au-delà, réinscription ou autre) ;
- Rédaction du rapport par les rapporteurs sur le manuscrit finalisé (post révisions demandées et vérifiées) ;
- Demande d'autorisation de soutenance, sur la base des rapports des rapporteurs ;
- **Étape 2 : soutenance publique** : partie didactique, « bloc 5 » + débats/questions avec le Jury au complet ;
- Le Jury ne peut demander que des corrections mineures laissées sous la responsabilité du docteur ;
- Rapport de soutenance sur le manuscrit et la soutenance ;
- Second dépôt.

***** Enquête Doctorants/Encadrants :**

Pilotée par un groupe de travail du RNCD, cette enquête a été construite à destination de l'ensemble des doctorants (70 4000 inscrits en 2019 en France) et des encadrants. Après six semaines d'enquête, 11 545 doctorants ont répondu (soit un taux de réponses de 16 %) ainsi que 5 831 encadrants. A ce stade, le groupe de travail doit finaliser le rapport (réécriture des textes en cours, harmonisation et mise en page) et préparer un communiqué de presse.

2/ Points d'étape et points d'échanges

***** Attribution des CD au titre de la LPR**

Dans le cadre de la LPR, 700 contrats doctoraux supplémentaires sont mis à disposition des établissements d'ESR, dont 170 CD pour 2021. En s'appuyant sur le nombre de doctorants inscrits, le MESRI a attribué cinq (quatre dans un premier temps, un 5^e dans un second) contrats doctoraux, ce qui est un bon résultat (7 contrats pour Saclay, 7 pour AMU). Les consignes du MESRI étaient de cibler le domaine SHS pour 70 % au moins.

Les quatre premiers CD ont été attribués aux quatre ED du domaine SHS (un contrat/ED) :

- ED EGN : Mme Hadi MELHEM, EA 969 (NIMEC), UCN, Dir. Joël BRÉE ;
- ED DN : M Jérémie IGLESIAS, EA 2132 (CRDFED), UCN, Dir. Jean-Christophe LE COUSTUMER ;
- ED HSRT : M Axel PECHERIC, UMR CNRS 6266, URN, Dir. Sophie DE RUFFRAY ;
- ED HMPL : Mme Daphné LE DIGARCHEUR-DOUBLET, EA4256 (LASLAR), UCN, Dir. Claire LECHEVALIER.

Après appel à candidature auprès des quatre ED du domaine STS, trois propositions ont été collectées (EDs NC, nBISE, PSIME). Une note rédigée par P Gandolfo, récapitulant les points saillants (notamment la ventilation des quatre premiers contrats, la qualité du parcours académique des candidats, le taux d'encadrement des directions de thèse) des trois propositions a été adressée (26 novembre 2021) au Conseil des membres. La candidate retenue est la suivante :

- - ED nBISE : Mme Emilie LAHAYE, UMR 1239 (DC2N), URN, Dir. S FETISSOV.

P Gandolfo souligne que les huit ED ont parfaitement respecté la consigne de cibler leur meilleur candidat au Doctorat.

***** Clé de répartition des CD RIN 100**

A la demande de la Région Normandie, et dans la perspective du recrutement en automne 2022 des doctorants bénéficiaires d'un RIN100, la ComUE (Pôle Recherche ; Pôle Formation doctorale) a organisé plusieurs échanges (Jeudi 21/10 (10h-12h) ; mardi 26/10 (13h30-15h30) ; mardi 9/11 (14h-17h) ; mercredi 01/12 (9h-12h)) avec les responsables des cinq Pôles de Formation et de Recherche (HCS, CBSB, SN, EP2M, CTM), les directions d'ED (SHS/STS), les VP-Recherche et les directions de la Recherche de l'UCN/ULHN/URN/INSA/ENSICAEN, et le DEESTRI de la Région.

Deux grands types d'indicateurs ont été identifiés :

- Indicateurs « Thèse » : effectifs doctorants, soutenances/an, thèses financées, thèses financées par un RIN, durée des thèses, nombre d'abandons, nombre total d'HDR, nombre d'HDR encadrants, nombre de masters d'appui en Région (mentions, parcours, effectifs), etc.
- Indicateurs « Environnement » : structures de recherche (nombre d'unités de recherche, de permanents C/EC/ingénieurs, plateformes), projets structurants (LabEx, EUR, RHU/FHU, Territoire d'innovation, partenaires avec des structures régionales), rayonnement (publications, brevets, ERC, IUF, Instituts Carnot, laboratoires internationaux, etc.), excellence (H2020, FP7, Interreg, etc.).

Selon leur nature, la collecte des données sera opérée par les Pôles ou les ED et le CED. A l'aide d'un tableau récapitulant l'ensemble des indicateurs identifiés, la Région proposera l'utilisation d'une partie d'entre eux pour définir une clé de répartition des 50 CD disponibles entre les cinq Pôles.

***** Intégrité Scientifique (P Lerouge / P Gandolfo)**

Missionné par Normandie Université en tant que Référent Intégrité Scientifique (RIS) de la ComUE, Patrice Lerouge coordonne un comité inter-établissements associant les RIS de l'UCN (Isabelle Dez), l'URN (Didier Chollet), l'ENSICAEN (Rémi Bougault), l'INSA (en cours de nomination) et l'ULHN (en cours de nomination). La mission de ce comité est de coordonner les actions des RIS et de faciliter les échanges des bonnes pratiques. A ce jour, il s'est réuni à trois reprises (06/10, 08/11 et 07/12/2021) avec un point dédié au Doctorat (Déclaration sur l'honneur, Charte du Doctorat, lutte anti-plagiat, formation des doctorants à l'intégrité scientifique) pour les deux dernières dates, auxquelles M Leuillier et P Gandolfo ont été associés. P Lerouge indique qu'aucun document ne sera validé par le comité tant que les établissements n'y seront pas tous représentés.

En cas de manquement d'un doctorant/docteur à l'intégrité scientifique, le comité propose que le RIS de l'établissement d'inscription du doctorant/docteur instruise le dossier et convoque un comité *ad hoc* normand pour l'étude du dossier et la rédaction d'un rapport envoyé à la direction de l'établissement.

A la suite d'un échange inter-ED (27 avril 2021), et pour contribuer à la lutte anti-plagiat, P Gandolfo avait proposé la mise en place d'une « Déclaration sur l'honneur », que tout doctorant devrait signer au moment du dépôt sur SyGAL de sa demande de soutenance. Sur la base de déclarations déjà instaurées dans d'autres établissements (Université de Strasbourg, Aix-Marseille Université), un texte rédigé par le comité RIS a été soumis aux membres du CED en amont de cette plénière. Les retours seront compilés, soumis aux juristes d'un établissement au moins, avant une nouvelle lecture pour validation par le comité RIS. La question de la sollicitation de la direction de thèse à cette déclaration a été posée. P Gandolfo indique y être défavorable, notamment pour responsabiliser au maximum le doctorant en tant que jeune chercheur. En ce sens, la communication au sein de chaque ED fera en sorte que cette déclaration soit connue des doctorants dès le tout début de leur thèse.

***** SyGAL (P Lerouge) :**

Les éléments suivants sont exposés sur la poursuite de la construction de la plateforme SyGAL :

- Amélioration du module de soutenance ;
- Fin janvier 2022 : réunion de l'ensemble des services pour un retour d'expérience et propositions d'amélioration ;
- Février 2022 : enquête auprès des utilisateurs (directions de thèse, doctorants et ED) ;
- Module « formation doctorale » en développement ;
- Modification du module de dépôt des rapports ;
- Travail en cours avec E-SUP sur l'insertion de SyGAL dans PEGASE (SIREDO, module pour le recrutement des doctorants).

***** Prise en charge financière du manuscrit de thèse (L Puechberty)**

Un docteur récemment diplômé de l'URN s'est récemment plaint, par réseaux sociaux interposés, de la non prise en charge de l'impression de son manuscrit de thèse. Sur ce sujet, l'article 24 de l'arrêté de 2016 précise que « *Le doctorant fournit sa thèse sous forme numérique selon les prescriptions de l'établissement de soutenance. Il fournit en outre des exemplaires sur support papier destinés aux membres du jury, lorsque ceux-ci en ont exprimé la demande. L'établissement assure alors l'impression de la thèse à partir du support numérique* ». Dans les faits, les pratiques diffèrent selon les établissements d'inscription de nos doctorants et selon les domaines.

En s'appuyant sur les directives nationales, P Gandolfo propose de rédiger un court texte sur cette prise en charge pour qu'il puisse être diffusé, en particulier auprès des directions d'unité de recherche, des directions de thèse et des doctorants.

3/ Dossiers en perspective (brève/moyenne échéance)

*** Décharge/mise à disposition des directions et directions adjointes d'ED

Depuis 2017, ce point a fait l'objet de plusieurs discussions, au sein du CED et au sein des établissements de rattachement des directions et directions adjointes d'ED. Le 11 septembre 2019, le CED avait validé la clé de répartition suivante :

- ED avec plus de 300 doctorants : direction 48h ; direction adjointe 2 x 36h (un adjoint/site)
- ED avec 200- 300 doctorants : direction 48h ; direction adjointe 2 x 24h (un adjoint/site)
- ED avec moins de 200 doctorants : direction 36h ; direction adjointe 2 x 18h (un adjoint/site)

Il est rappelé que le CED avait proposé que pour les directions adjointes, chaque ED puisse disposer d'un volume (72h, 48h, ou 36h, cf supra) de mise à disposition, qu'elle pourrait ventiler selon le niveau d'investissement des directions adjointes, i.e. sans lien limité aux effectifs du site. Ce dispositif permettrait donc de fixer un volume tout en laissant de la souplesse à chaque ED. Des échanges vont être programmés début 2022 avec les directions générales des services pour (ré)étudier cette proposition.

*** Mise en place d'un GT CSTI

Après échange avec Jean-François Passégué (*Science Action*, Atrium, Rouen) et Bruno Dosseur (*Relai d'Science*, Dôme, Caen), il est proposé de constituer un groupe de travail autour de la CSTI (Culture Scientifique, Technique et Industrielle) dont les objectifs seront d'une part de dresser un bilan, sur le contrat qui s'achève, des dispositifs CSTI mis en place pour la formation doctorale et d'autre part d'élaborer un programme d'actions pour le contrat 2022-2027. P Gandolfo a notamment demandé à chaque établissement d'inscription d'identifier une personne (au moins) qui pourrait intégrer ce groupe.

*** Mise en place d'un GT Financement de la formation doctorale ; Conventions de versement des établissements pour les ED (P Gandolfo / L Puechberty)

Un constat commun (ComUE/CED et établissements) a été dressé sur la procédure de financement de la formation doctorale : circuit de conventionnement long ; circuit de versement perfectible (versement à la ComUE puis versement à l'établissement pour ouverture aux UR) ; justification des dépenses à faire. Sur cette base, et après concertation, une proposition sera faite par les établissements pour simplifier le conventionnement et le versement pour l'ensemble des établissements.

Les deux prochaines réunions plénières du CED est programmée aux dates suivantes :

- jeudi 24 février 2022 (14h-17h)
- jeudi 05 mai 2022 (14h-17h)

Liste des invités :

Participants/Invités		
S. Adalid	Dir-adjoint ED DN	Université Rouen Normandie
E. Annoot	Vice-président CaC, Champ HCS	Université de Rouen Normandie
M. Aubert	Dir-adjoint ED nBISE	Université de Rouen Normandie
E. Avril	Gestionnaire de formations	Université de Rouen Normandie
A. Berred	Dir-adjoint ED MIIS	Université Le Havre Normandie
B. Bourdelois	Dir-adjointe ED DN	Université Le Havre Normandie
C. Boust	Gestionnaire ED MIIS/PSIME	Université de Rouen Normandie
M. Biard	Dir-adjoint ED HMPL	Université de Rouen Normandie
E. Camus	Responsable Pôle doctoral	Université de Caen Normandie
A. Chisliac	Dir. Enseign., Rech. et International	ENSA de Normandie
A. Collin	Gestionnaire ED nBISE	Université de Caen Normandie
M-L. Dabon-Dhersin	Dir-adjointe ED EGN	Université de Rouen Normandie
M. Daturi	Directeur de la Recherche	ENSICAEN
V. Dalla	Dir-adjoint ED NC	Université Le Havre Normandie
F. Dauphin	Dir-adjoint ED nBISE	Université de Caen Normandie
I. Dez	Directrice ED NC	Université de Caen Normandie
P. Ezan	Dir-adjointe ED EGN	Université Le Havre Normandie
S. Fournet	Gestionnaire ED NC	Université de Caen Normandie
P. Gandolfo	Directeur CED	Normandie Université
A-C. Gaumont	Vice-présidente Recherche, Dm STS	Université de Caen Normandie
S. Gaviria	Dir-adjointe ED HSRT	Université Le Havre Normandie
C. Godard	Gestionnaire ED HSRT/EGN	Université de Rouen Normandie
E. Gourichon	Directrice de la Recherche	INSA Rouen Normandie
C. Gout	Directeur de la Recherche	INSA Rouen Normandie
F. Guyot	Directrice DiRVED	Université Le Havre Normandie
V. Hardy	Dir-adjoint ED PSIME	Université de Caen Normandie
A. Idier	Responsable de la Recherche	ésam
M. Landry	Communication ED	Université de Rouen Normandie
N. Langlois	Directeur de la formation par la recherche	ESIGELEC
K. Laval	Directrice de la Recherche	UniLaSalle
S. Lascaux	Dir-adjointe ED HMPL	Université Le Havre Normandie
E. Leblanc	Direction de la Recherche	INSA Rouen Normandie
F. Le Foll	Dir-adjoint ED nBISE	Université Le Havre Normandie
C. Le Bodo	DiRVED	Université Le Havre Normandie
F. Lebourhis	Gestionnaire ED DN / HSRT	Université de Caen Normandie
D. Lebrun	Directeur ED PSIME	Université de Rouen Normandie
C. Leconte	Responsable DRI	Université de Caen Normandie
T. Lecourt	Dir-adjoint ED NC	INSA Rouen Normandie
M. Lecourtois	Dir-adjoint ED nBISE	Université de Rouen Normandie
A-M. Le Chevrel	Gestionnaire ED HMPL/EGN	Université de Caen Normandie
M. Legay	Gestionnaire ED PSIME/MIIS	Université de Caen Normandie
E. Leroy du Cardonnoy	Vice-présidente Recherche, Dm SHS	Université de Caen Normandie
P. Lerouge	SyGAL, ex Directeur du CED	Université de Rouen Normandie
L. Letêtu	Gestionnaire ED NC/nBISE	Université de Rouen Normandie

M. Leuillier	Responsable administratif du CED	Normandie Université
G. Levitt	Dir-adjoint ED MIIS	Université de Caen Normandie
A. Louis	Resp Dpt Recherche et Innovation	CESI Nord-Ouest
P. Madeline	Dir-adjoint ED HSRT	Université de Caen Normandie
I. Maillard	Gestionnaire ED DN/HMPL	Université de Rouen Normandie
S. Maviel	DRI	Université de Caen Normandie
A. Merle	Directrice ED HMPL	Université de Caen Normandie
V. Merlin	Directeur ED EGN	Université de Caen Normandie
P. Moguérou	Directeur DRV	Université de Rouen Normandie
M-J. Ourtilane	Directrice Études, Recherche et VAE	ESADHaR
C. Picard	Vice-présidente Recherche	Université Le Havre Normandie
P. Pareige	Vice-président CaC, Champ MENE	Université de Rouen Normandie
L. Puechberty	DGSA Recherche et Innovation	Université de Rouen Normandie
V. Richard	Vice-président CaC, Champ CBS	Université de Rouen Normandie
J-L. Rinaudo	Directeur ED HSRT	Université de Rouen Normandie
A. Rincé	Directeur ED nBISE	Université de Caen Normandie
A. Saouab	Dir-adjoint ED PSIME	Université Le Havre Normandie
E. Saillant	Directrice ED DN	Université de Caen Normandie
F. Simon	Dir-adjointe ED EGN	Université de Rouen Normandie
S. Tamion	Resp Pôle doctoral	Université de Rouen Normandie
R. Tatin	Directeur adjoint DRV	Université de Rouen Normandie
A-L. Worms	Dir-adjoint ED HMPL, resp RADIANT	Université de Rouen Normandie
C. Zanni-Merk	Dir-adjointe ED MIIS	INSA Rouen Normandie
B. Zanuttini	Directeur ED MIIS	Université de Caen Normandie
F. Zulm��a	Gestionnaire ED PSIME/MIISE	INSA Rouen Normandie